

AG Samedi 26 mai 2018
SaôneExpo – Port-sur-Saône

Accueil Jacqueline Gourault

Madame la Ministre, chère Jacqueline Gourault,

Lorsque j'ai dit à votre chef de cabinet ce qu'étaient les rendez-vous annuels des Maires Ruraux de Haute-Saône ... entre l'Assemblée Générale et un salon de la ruralité, ... Moins de 10 mn après, elle me rappelait pour me dire non seulement votre intérêt mais que vous feriez le déplacement en Haute-Saône ce jour-là. Voilà un engagement tenu ! Au nom de tous les présents, je vous en remercie.

Permettez-moi, à ce moment d'avoir une pensée pour notre président et ami, votre ami aussi, Vanik Berberian. Il se réjouissait de vous accueillir avec nous ici mais, hélas, a dû renoncer. Nous lui souhaitons bon courage dans sa lutte contre la maladie... Michel Fournier le représente...

Madame la Ministre, vous avez devant vous des maires et des adjoints de communes rurales, ces élus de proximité qui sont au plus près des habitants les piliers de notre République. Le plus souvent bénévoles, ils sont « à portée de baffes et d'engueulades » au quotidien pour que vive leur commune et leur territoire. Avec les conseillers municipaux -ils sont des centaines de milliers en France – au service de leurs concitoyens. Un véritable maillage national, irremplaçable même, quant à la vitalité des espaces et des territoires.

Madame la Ministre, vous avez devant vous les parlementaires de notre département. Ils nous représentent au parlement mais sont toujours en nombre inférieur lorsqu'il s'agit de défendre la ruralité ...une piste de réflexion sans doute au moment d'aborder la réforme de la constitution et justement cette notion d'espaces.

Vous avez devant vous aussi les élus du département, une collectivité à laquelle les Maires Ruraux sont très attachés, vous le savez ... et les élus de la Région, une collectivité déjà plus éloignée de nous. Depuis le chambardement qui a fusionné les régions, plus d'un rural sur deux ne sait plus, hélas, dans quelle Région il vit, ...

Vous avez devant vous aussi les représentants des services de l'Etat toujours à notre écoute mais de moins en moins nombreux pour nous entendre, c'est compliqué ... je pense à tous ces services publics qui disparaissent ou s'éloignent.

Vous avez devant vous aussi tous ces acteurs de la ruralité qui sont les partenaires des communes et des maires. Comme chaque année, ils font salon et vous pourrez aussi les rencontrer tout à l'heure.

A ce propos... En organisant à deux reprises les états généraux de la ruralité avec les acteurs de la vie économique, sociale, environnementale, l'AMRF a démontré les capacités des ruraux à travailler ensemble localement, à inventer des solutions. Elus locaux, entrepreneurs, commerçants, artisans, agriculteurs, associations... tous ceux qu'Alexandre Jardin appelle les faiseurs (par opposition aux dizeux, je pense à ces gens qui font de grandes écoles, ne connaissent pas les territoires ruraux et préparent les décisions contre nature) l'ensemble des acteurs de la ruralité prouvent régulièrement leurs complémentarités au service des territoires et de leurs habitants. C'est tous ensemble que nous donnons vie à la ruralité de demain.

Dans cet esprit, pour que soit porté un autre regard sur la ruralité, nous organisons mardi à Paris, la manifestation « Ruralisons » sous le haut patronage du Président de la République. Vous ferez vous-même l'introduction de cette journée, nous vous en remercions.

Parmi nous aussi le Président Départemental de l'AMF, Alain Chrétien ; le vice-président national des communes forestières, président des COFOR 70, Jacky Favret ; le président régional des petites villes de France, Eric Houllé. C'est dire que la représentation dans cette salle va bien au-delà des seuls présents et ils sont nombreux malgré le pont de l'ascension. Merci à vous tous.

Est-ce que j'ai oublié quelqu'un ??

Madame la Ministre, lorsque nous vous avons rencontré fin novembre à Matignon, nous vous avons alerté sur cette colère qui montait dans les territoires, ce ras-le-bol ressenti autour de nous suite à l'annonce des taxes sur le carburant en particulier. Nous tirons depuis si longtemps la sonnette d'alarme... Peu après le mouvement des gilets jaunes a exprimé autrement que nous l'irritation des territoires. Là plus qu'ailleurs, cette irritation s'est confirmée dimanche dans les urnes, nous savons tous la suite....

L'AMRF, en ouvrant les mairies pour recueillir les doléances, a pris ses responsabilités face à ce mouvement qui ne nous a pas étonnés, nous. Puis nous avons appelé à favoriser les débats pour faire remonter les attentes des territoires, des maires et des communes. Durant cette séance, le Président Macron a d'ailleurs dit qu'il avait besoin des Maires et que leur rôle « au plus près des citoyens » étaient essentiels.

Nous disons chiche... mais donnez-nous les moyens de le faire !

Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités, vous avez en charge notamment le recensement, je cite, **des irritants** de la loi NOTRe, une loi qui n'était pas bonne pour nous et les territoires ruraux. L'AMRF, vous le savez, est prête à vous aider

Déjà, synthèse des Etats généraux de la Ruralité organisés par l'AMRF, nous vous avons remis 110 propositions ainsi que le livre noir et blanc de la ruralité.

Plus récemment, nous vous avons proposé une vingtaine de ces premières mesures à prioriser...certaines qui ne coûtent pas cher à l'Etat comme la représentation des territoires ruraux dans certaines instances !

La crise que connaît notre pays appelle plus que jamais à un bouleversement de l'Action Publique afin de redonner à nos concitoyens, et notamment ceux qui résident dans les communes rurales, confiance en l'avenir. Il s'agit de révéler le potentiel des territoires ruraux et de la proximité qu'incarne le maire avec les citoyens, par un changement de discours porteur d'une vision positive.

Face à ce défi et pour contribuer à la mise en œuvre de réponses adaptées, les maires ruraux souhaitent mettre à la disposition du pays leur connaissance du territoire et des raisons de la crise, qui ont été notamment inscrites sur les cahiers de doléances mis à disposition dans les mairies. Nous avons remis l'ensemble de ces doléances au Président de la République.

En parallèle de l'agenda rural que nous attendions et que vous conduisez, ces mesures pourraient être les premiers signaux positifs en faveur d'une meilleure prise en considération des territoires ruraux, de ses habitants et des élus qui les représentent.

Hier un courrier de votre Ministre Sébastien Lecornu nous est parvenu, il tombe à pic, je cite : « Le Président de la République s'est montré prêt à rouvrir la loi NOTRe pour apporter un nouveau pragmatisme. Il s'agira aussi de faire preuve de davantage de considération envers les élus.

Je serais très intéressé de connaître les propositions complémentaires qui amélioreraient selon vous la pratique des maires dans l'exercice de leur mandat et libéreraient leur action pour mieux répondre aux attentes de nos concitoyens. Je vous propose de me faire parvenir votre contribution d'ici une semaine... »

Vous les connaissez ...en voici quelques-unes, qu'elles concernent la loi NOTRe ou pas

1 – **Rétablir les indemnités pour les présidents de syndicats** : Une idée de certains pour accélérer leur suppression ou, si j'ai bien compris, pour éviter le cumul d'indemnité maire et président de syndicat ? Mais pourquoi laisse-t-on le cumul maire et président de com com ? Il faut rétablir les indemnités aux présidents de syndicats...

2 – **Statut de l'élu** : On en parle depuis si longtemps ! Nous attendons vivement que ce sujet soit inscrit à l'agenda parlementaire et qu'émerge rapidement un vrai statut de l'élu. A quelques mois du renouvellement des conseils municipaux, il pourrait être un encouragement en facilitant l'exercice du mandat local.

3 – Introduire la notion de territoire et d'espace dans le projet

constitutionnel : Cette demande est en cohérence avec le principe de différenciation. Elle permet de garantir les données d'ordre spatial et territorial comme fondement d'un traitement différencié.

D'ici là prendre en compte l'espace et les spécificités des territoires ruraux dans toutes leurs normes, règlements et lois.

4 – **Mettre fin à tout transfert obligatoire de compétences aux com com** mais aussi cesser l'incitation avec la DGF bonifiée. Dans ce domaine, imposer la synthèse des travaux de la CLECT et lui donner une mission prospective avant le transfert de compétence éventuelle. Permettre, si ça n'a pas été fait, la rétrocession de compétences aux communes.

5 – **Rétablir le caractère optionnel du transfert des compétences « eau » et « assainissement »** : ceci pour ceux qui ont déjà transféré, tout en ne pénalisant pas les autres communes, pour lesquelles les avantages tarifaires peuvent constituer un critère d'attractivité.

6– **Revoir les modalités de gouvernance des conseils communautaires** : Un nouveau mode de calcul des sièges des délégués pourrait restituer une place plus équitable aux communes rurales par un principe de proportionnelle dégressive. La proposition de « loi Sueur » pourrait renforcer les mécanismes favorables aux critères de superficie.

7– **Assurer une meilleure représentation des Maires et communes rurales dans certaines instances** : Je pense à la CDCI où siègent plus de présidents d'interco que de maires alors qu'ils sont les plus nombreux dans les territoires, Je pense à la CTAP (Conférence Territoriale de l'Action Publique) où une seule place est réservée aux communes de moins de 2000 habitants, Je pense à l'ARS où les maires ruraux ne sont pas officiellement représentés....

8 – **Ecole** : Le projet de loi « Ecole de la confiance » mobilise fortement. L'article 6 a d'ailleurs été supprimé par le Sénat. Nous sommes pour la continuité éducative mais pas à n'importe quel prix ! Chaque école doit garder son directeur, y compris là où il y a un collège. Son rôle doit d'ailleurs être conforté à cette occasion.

C'est autour de chaque école ou périmètre de scolarisation que doit se structurer l'aménagement du territoire, les services, la vie économique, la vie associative...

Nous attendons aussi une vraie réforme du CDEN qui n'est qu'une chambre d'enregistrement de décisions déjà prises.

9 – **La cantine à 1 euro** : Vous savez que ce projet pose question : Un euro la famille + 2 euros l'état, cela fait trois euros ... c'est peut-être le tarif de la cantine où il y a beaucoup d'enfants, c'est-à-dire en ville ou dans les plus gros centres. Chez nous, à la campagne, la cantine est plutôt à 4,5 € voire 5 €. Qui paie la différence ? Nos communes rurales n'en ont pas les moyens...

10 – **Numérique et téléphonie** : Nous saluons les efforts déjà faits certes, y compris dans notre département où Haute-Saône numérique est à la pointe ... Les opérateurs doivent accélérer la mise en œuvre des engagements pris avec l'Etat dans les territoires ruraux.

11 – **Finances** : Supprimer les écarts de dotation en remettant à l'agenda la réforme de la DGF basée sur bien trop de critères établis depuis trop longtemps. Pourquoi un tel écart par habitant entre les communes rurales et les métropoles ou autres grandes villes ? Il n'est pas seulement question d'égalité en terme de finance un euro ici, un euro là. Non, simplement le pays ne peut continuer à s'enliser dans l'impasse du seul développement de la métropolisation sans se donner les moyens d'un contrepoids indispensable à l'équilibre, à la cohésion, à l'avenir du territoire dans sa globalité.

12 – **Forêt** : Jacky Favret, Vice-Président des Communes Forestières de France vous en parle juste après.

Madame la Ministre, je pourrais évoquer encore

- la carte d'identité qui pourrait être récupérée par le pétitionnaire dans sa mairie de résidence plutôt que de retourner une seconde fois là où il a déposé la demande,
- Les mobilités dans nos territoires ruraux,
- Les problèmes de santé et pour se faire soigner,

Vous connaissez tous ces irritants des territoires ruraux. Vous avez en charge la cohésion des territoires et la mission par le premier ministre de l'agenda rural que les Maires Ruraux ont souhaité faute d'avoir obtenu une loi cadre pour la ruralité. Le groupe de travail est installé, il est à l'œuvre. Les auditions d'organismes et de personnes qualifiées se succèdent. Pour reprendre le message

de Vanik Berberian dans son édito à venir « nous espérons vraiment que la montagne n'accouchera pas d'une souris comme cela a souvent été le cas depuis une trentaine d'années ».

Nous comptons sur vous et mesurons votre responsabilité, cela donnerait du sens à votre écoute et votre engagement. Il mettrait un peu de baume au cœur de tous ces maires qui se dévouent sans compter pour que vivent leurs communes et leurs territoires. Nous avons, vous avez besoin d'eux

Je vous remercie.